

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

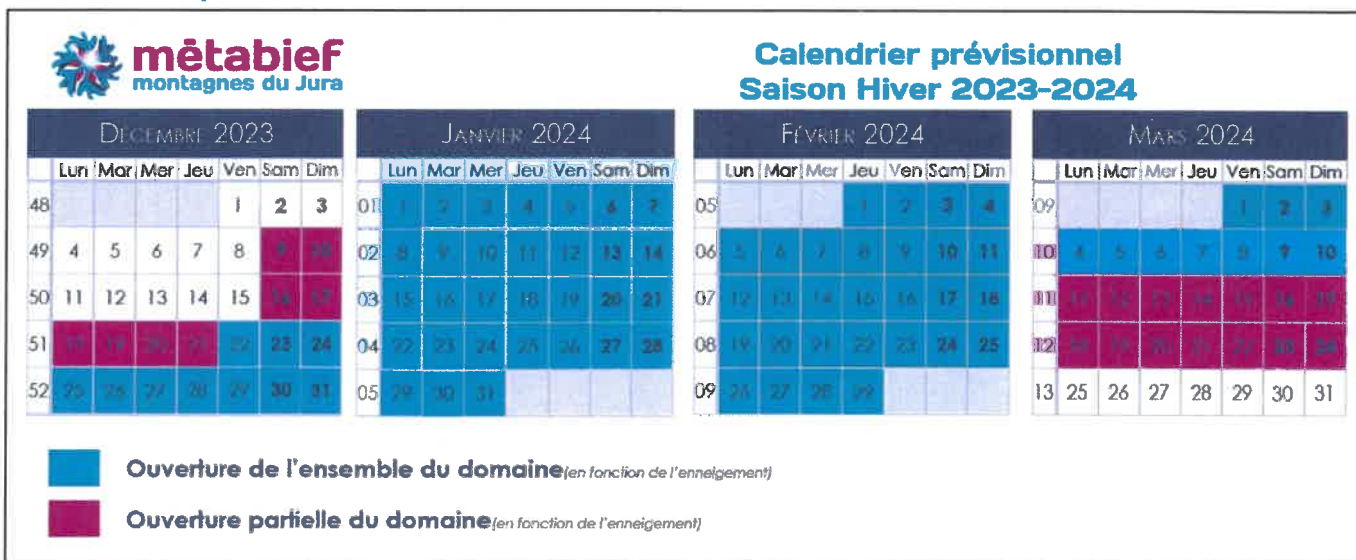
- Objet de la délibération : Calendrier ouvertures hiver 2023-2024**

- Considérant**

✓ Le calendrier des vacances scolaires et jours fériés.

- Propositions**

Ski Alpin et RM



Luge des cimes

Période	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Commentaires Ouvertures
Décembre (si ouverture du domaine skiable)						13 h - 18 h	13 h - 18 h	
Vacances de Noël	13 h - 18 h	13 h - 20 h	13 h - 18 h	13 h - 18 h	13 h - 20 h	13 h - 18 h	13 h - 18 h	
Janvier / Février (hors vacs scolaires)						13 h - 18 h	13 h - 18 h	
Vacances de Février (toutes zones confondues)	13 h - 18 h	13 h - 20 h	13 h - 18 h	13 h - 18 h	13 h - 20 h	13 h - 18 h	13 h - 18 h	
Mars (hors vacs scolaires)						13 h - 18 h	13 h - 18 h	
Vacances de Pâques (toutes zones confondues)			13 h - 18 h			13 h - 18 h	13 h - 18 h	ouverture jours fériés + ponts



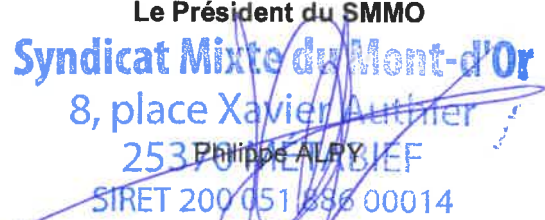
Extrait du registre des délibérations – 2023

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider la proposition du calendrier d'ouvertures pour l'hiver 2023-2024.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8, place Xavier Authier
25370 METABIEF
SIRET 200 051 886 00014



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Communauté des acteurs « Métiers »**
- **Point d'étape**

Dans le cadre de la démarche de Transition déployée sur le territoire, une Communauté d'acteurs « Métiers » s'est formée, regroupant des socio-pros de tout le Pays du Haut-Doubs.

Ce groupe, qui s'est constitué en septembre 2022 (co-animée par le SMMO via Delphine GRESARD et l'OTPHD avec Aurélie ROY), a réalisé un diagnostic de la filière « Tourisme et Loisirs » et a défini 3 actions à mettre rapidement en place (ce travail a été synthétisé dans un film présenté en juin à l'Assemblée Générale de l'OTPHD) :

- ➔ Une mission de « **courtier RH** » pour faciliter le recrutement des salariés de la filière en coordonnant toutes les parties prenantes (employeurs, Pôle emploi, aides au logement, aides aux transport, insertion, etc.)
- ➔ Une « **marque employeur** » pour la filière tourisme et loisirs du Haut-Doubs pour fédérer les acteurs locaux autour de valeurs communes et communiquer auprès des salariés et des partenaires sur les métiers
- ➔ Une mission d'« **ingénierie de formation** » pour faire correspondre les projets de formation aux besoins des acteurs du terrain de manière précise et réactive

L'animation de ce groupe « métiers » est à renforcer pour conduire ces actions et le SMMO pourrait avoir un rôle déterminant en autorisant le transfert de son savoir via l'implication de Delphine GRESARD qui bénéficie de 10 ans d'expérience en tant que responsable RH du SMMO. Cette dernière se porte candidate pour une mission de 18 mois dont le financement est à finaliser. Elle serait à remplacer sur son poste actuel pour se dédier au projet « métiers » sur le territoire du Haut-Doubs en lien avec la suite d'Avenir Montagnes Ingénierie (cf. paragraphe dédié.).

Plan de financement possible sur 18 mois

Dépenses		Recettes	
Cheffe de projet RH (Delphine GRESARD)	108 000 €	SMMO Dont départ OE (qui gardait 20% de son salaire) financés par le budget général – hors TRM)	25 000 €
Frais de fonctionnement	7 000 €	Acteurs socio-professionnels (adhérents à l'OTPHD intéressés par le projet / cible : 10)	10x2 500 € 25 000 €
Prestataires Marque Employeur + Communication + Facilitation + Formations	55 000 €	FNADT - Avenir Montagnes Ingénierie / Banque des Territoires / ADEME => 75 % des prestations Marque Employeur/Communication/Facilitation/Formations	40 000 €
		Prolongation de la convention TRM sur 2025 (<i>a minima</i>)	80 000 €
Total Dépenses	170 000 €	Total Recettes	170 000 €

Extrait du registre des délibérations – 2023

• Propositions

- Valider l'hypothèse d'une mission confiée à Delphine GRESARD, en lien avec l'OTPHD, pour l'animation de la Communauté des acteurs « Métiers » via un CDD de 18 mois
- Positionner ce poste sous la responsabilité de la Cheffe de Projet Transition Haut-Doubs
- Rechercher les financements du projet :
 - Recrutement des acteurs socio-professionnels (cible : 25 000 €)
 - Prolongation de la convention TRM sur 2025 a minima (cible : 80 000 €)
 - Financement AMO par le FNADT/Banque des Territoires/ADEME (cible : 40 000 €)
- Si le financement de l'action est trouvé, acter le principe d'un remplacement de Delphine GRESARD par un(e) Responsable des Ressources Humaines et donner mandat au directeur du SMMO pour mener se recrutement et signer tous les documents s'y rapportant

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme



Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8 Place Xavier Authier
25370 MÉTABIEF
Philippe ALPY

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed name and address of the president.

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEBOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• *Objet de la délibération : Diffusion de l'expérience de transition*

Point d'étape

Le SMMO est partenaire de BEYONDSNOW et la période à venir prévoit une implication forte du SMMO sur 3 chantiers :

- Le co-pilotage avec l'Institut de Technologie de Deggendorf (Bavière) du volet « méthode » de l'accompagnement des territoires à la transition : il s'agit de bâtir une méthodologie d'organisation des territoires en mode « transition » sur la base de la littérature scientifique mais aussi (et surtout) le retour d'expérience de Métabief, unanimement salué par les partenaires lors de la rencontre à Turin en avril dernier
- La participation au groupe de travail, co-piloté par La Fabrique des Transitions et l'entreprise slovène ARCTUR (spécialisée dans la gestion des données touristiques), sur les enjeux de participations des parties prenantes.
- Le co-pilotage avec la Métropole de Turin de l'implémentation des méthodes d'organisation et de participation dans les sites pilotes.

Concrètement, la démarche de Métabief est très en avance par rapport aux autres sites et aux organisations partenaires.

Initialement, Métabief était considéré comme un site pilote, mais en réalité, Métabief est tellement avancé que ce serait peu productif voire contre-productif.

Métabief a plus à apporter sa contribution au groupe et à garder une notoriété européenne qui sera bénéfique pour continuer de percevoir des aides européennes et nationales.

Après cette phase de production importante, la suite du projet pour Métabief serait moins impliquante se concentrant sur une remontée régulière d'informations sur l'évolution de la démarche de transition sur le territoire du Haut-Doubs.

Cette remontée d'informations pourrait être intégrée à la charge de travail de Claire LEBOISSELIER dans ses nouvelles fonctions, à hauteur d'environ 8 jours/an.

• *Propositions*

➤ Missionner Olivier ERARD à hauteur de 70 % de son temps sur BEYONDSNOW pour la période 01/10/2023 – 31/03/2024.

➤ Acter les recettes INTERREG induites sur cette mission : 30 000 € à imputer au BP2024 (70 % du salaire d'Olivier ERARD pour la période 01/10/2023 – 31/03/2024).

Extrait du registre des délibérations – 2023

- Prévoir une poursuite de la participation du SMMO au projet BEYONDSNOW après le 01/04/2024 sur le plan de la remontée d'informations aux partenaires, le site de Métabief et du Haut-Doubs étant considéré comme un référentiel.
- Prévoir une participation d'environ 5 % du temps de travail (environ 8 jours de travail par an) de Claire LEBOSSELIER sur ce projet.

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO

Syndicat Mixte du Mont-d'Or
Philippe ALPY
8, place Xavier Authier
25370 MÉTABIEF
SIRET 200 051 886 0014



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEBOSZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• **Objet de la délibération : Enjeux financiers de la crise énergétique**

• **Point d'étape**

La crise énergétique de 2022 a des incidences financières très impactantes pour le SMMO.

Le marché d'électricité signé pour 2024-2026 donne des tarifs d'électricité doubles de ceux d'avant la crise, ce qui a pour incidence une hausse durable des dépenses d'énergie de l'ordre de 300 000 € par rapport à 2022, impactant durablement le budget du SMMO. Dans son rapport provisoire, la Chambre Régionale des Comptes souligne la forte exposition du SMMO au risque énergétique. Elle utilise un indicateur (Dépenses d'énergie / CAF nette) pour mesurer ce risque. Cet indicateur est passé d'un niveau inférieur à 100 % en 2021 à un niveau supérieur à 300 % en 2023, faisant entrer le SMMO dans une **zone à risque extrêmement fort**.

Le BP2024 s'annonce donc très difficile et il convient dès à présent d'envisager les solutions pour passer le mieux possible ce cap et se projeter sur les budgets futurs.

Le Département va conduire dans les prochains mois, un audit qui permettra de travailler avec les communes de la station et la CCLMHD sur les leviers financiers.

Il est proposé pour la période 2024-2027, de ne pas toucher à la masse salariale étant donné les enjeux de transition reposant sur les ressources humaines, mais de geler les postes et de ne conduire que les « coups partis ».

D'autres leviers sont à envisager, parmi lesquels :

- L'augmentation de la contribution de la CCLMHD
- Le transfert du stade de Chaux-Neuve vers la compétence « nordique » exercée par la CCLMHD (rappel : environ 350 000 € de contributions du SMMO sur le budget annexe « Chaux-Neuve »)
- La sobriété énergétique des équipements (à l'image du plan de sobriété au cours de l'hiver 2022-2023) et des bâtiments. Sur ce dernier point, le projet de Pôle Montagne devra faire la preuve qu'il apportera des gains financiers sur la durée d'amortissement et ne sera pas générateur de dépenses supplémentaires
- La production d'énergie : le projet d'ombrières à l'étude par la SEM Energie apportera peut-être une contribution à l'enjeu

• **Propositions**

- Demander au Département d'intégrer dans l'audit qu'il va conduire et de manière prioritaire la recherche de solutions à la maîtrise du risque énergétique, et d'associer les communes de la station et la CCLMHD à ces travaux dans la perspective du BP2024 et l'esquisse des budgets 2025 à 2027
- Affiner les enjeux financiers du Pôle Montagne en prenant en compte les gains énergétiques d'un bâtiment passif

Extrait du registre des délibérations – 2023

- Poursuivre la réflexion sur le projet ombrières et mettre en perspective les gains financiers potentiels

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO

Syndicat Mixte du Mont d'Or

8 Place de la Liberté

25300 Métabief

Philippe ALPY



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• **Objet de la délibération : Evolution organisation du SMMO**

• **Considérant**

Que pour mener à bien les missions qui suivent, une évolution de l'organisation du SMMO est nécessaire ; et compte tenu :

- du départ d'Olivier ERARD au 31/03/2024
- de l'évolution de poste de Claire LEBOISSELIER au 01/01/2024
- du potentiel départ de Delphine GRESARD

• **Proposition**

Acter les principes d'organisation :

- Les missions d'Olivier ERARD pour la période 01/10/2023 – 31/03/2024 sont les suivantes (avec la part d'ETP dédiée pour chaque mission) :
 - Pilotage du projet BEYONDSNOW pour le SMMO : 0,70 ETP, financés à hauteur de 30 000 € par INTERREG Espace Alpin
 - Appui à Sylvain PHILIPPE (enjeux financiers liés à l'énergie et audit départemental), Claire LEBOISSELIER (évolution de poste) et Lucie BRELET (travail de thèse) : 0,30 ETP
- Une lettre de mission signée par le Président du SMMO fixera les missions d'Olivier ERARD pour cette période
- Les missions de Sylvain PHILIPPE pour la période 01/10/2023 – 31/03/2024 sont les suivantes :
 - Pilotage de la station de Métabief et du stade de Chauv-Neuve avec l'appui du CODIR, en lien direct avec le Président du SMMO
 - Pilotage de la démarche de transition interne au SMMO
 - Co-pilotage avec Olivier ERARD des démarches financières liées à la crise énergétique, en lien avec l'audit du Département
- Acter du passage de relai entre Olivier ERARD et Sylvain PHILIPPE au cours du mois de mars 2024
- Autoriser le Président du SMMO à fixer les modalités de passage de relai à la direction du SMMO au cours du premier trimestre 2024
- Acter l'hypothèse d'une nouvelle mission pour Delphine GRESARD encadrée par Claire LEBOISSELIER au titre du projet « métiers » intégré à la démarche de transition sur le Haut-Doubs co-pilotée par le Président du SMMO et le Président du SMIX du Haut-Doubs

Extrait du registre des délibérations – 2023

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO

Syndicat Mixte du Mont d'Or
8 Place Xavier Ruffin
25870 METABIEF
Philippe ALPY



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEBOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Gratuités, tarifs spéciaux, catégories d'âge**
- **Gratuités**

Considérant

- ✓ Les observations de la Cour Régionale de Comptes

Il convient de voter chaque année les gratuités

Syndicat Mixte du Mont d'Or

Station de Métabief - Ingénierie Touristique - Stade Nordique de Chaux-Neuve

Extrait du registre des délibérations – 2023

Proposition

	Bénéficiaire NOM	Synthèse de l'accord	Saison 2023-2024		
			Titre	Quantité	Valeur de l'avantage
Droits de passages	LHOMME-CHOULET Paulette	Survol = 5 forfaits saison gratuits Massifs supports de pylônes = 10 forfaits saison gratuits Indemnité complémentaire = 5 forfaits saison gratuits + 2 forfaits saison été gratuits	Saison	20	9 900 €
	COUSIN Simon	5 forfaits saison gratuits	Saison	5	2 475 €
	COLIN Jeannine	5 forfaits saison gratuits	Saison	5	2 475 €
	COLIN stéphanie et COLIN Caroline (Succession COLIN Christian)	Parcelle 974: terrain non exploitable= 5 saisons gratuits Parcelle 974: survol parcelle= 5 saisons gratuits	Saison	10	4 850 €
	Consorts GRESARD	Télébenne : 1 survol Berche 3: 1 Survol = 6 forfaits saison au 1/4 du plein tarif	Saison	6	743 €
	MARANDIN Gaël	Enneigreur sur Parcelle: 3 saisons gratuits	Saison	3	1 485 €
Partenariats institutionnels	Membres du Comité Syndical SMMO	Forfaits journée gratuit sur demande aux caisses (liste)	Journée (max 10)		330 €
	Office Tourisme Destination Haut-Doubs	1 journée Educ Tour pour découvrir le domaine en amont de la saison	Journée	10	330 €
Partenariats avec Convention	CDT	Carte Pass Pro Tourisme (distribué au professionnel du tourisme)	Ticket piéton	20	140 €
	Comité régional Ski MJ	Gratuité pour les skieurs du Comité Régional de Ski Alpin (sur liste)	Journée	100	3 300 €
	Ski Club Mont d'Or	Forfait saison gratuit pour moniteur fédéral	saison	3	1 485 €
		10 Nocturnes offertes		10	1 050 €
	Gaby Sport 2000 (convention concernant le prêt de 2 VTT DH pour les Bike Patrots)	10 Forfaits saison hiver gratuits	Saison	10	4 950 €
		10 Forfaits journées tarif gratuits	Journée	10	330 €
	Apach Evasion	8 forfaits "saison" hiver gratuits (Fauteuil Ski)	Saison	8	3 960 €
	ELAN	8 forfaits "saison" hiver gratuits (Fauteuil Ski)	forfait saison	8	3 960 €
	Carte Avantages Jeunes Luge	1 tour de luge gratuit	Ticket Luge	1 500	10 500 €
	Festival de la Paille	1 forfait journée gratuit pour les membres organisateurs	Journée	10	330 €
Accords commerciaux	Ski Scolaire (hors vacances toutes zones confondues)	Accompagnateur gratuit (1 par tranche de 10 enfants)	Du 4 heures au 5 jours		33 €
	Groupe Jeunesse (Club, association d'enfants, patiscotais, colonies)	Accompagnateur gratuit (1 par tranche de 10 enfants)	Du 4 heures au 5 jours		33 €
	VIP, Partenaires/ Autorité (Président(e) région ,département, Préfecture ...)	Gratuité sur demande de la direction	Forfait ski / Ticket Luge		
	Gendarme, pompier, militaire (en tenue)	Forfaits journée gratuits	Journée		
	Entreprise (entreprise sportive Morand) hors RTan	Tickets piéton gratuits	Ticket piéton		
	Compétition Ski programmée	Accès gratuit pendant la compétition avec le dossard/brassard		240	7 920 €
	Gratuité promotionnelle (lots - Tombola - jeu radio...)	Gratuité accordée dans un objectif commercial Maximum: 200 gratuites RM Maximum: 300 tickets de luge	Forfait ski / Ticket Luge		

Extrait du registre des délibérations – 2023

• Catégories d'âge

Considérant

- ✓ Les catégories tarifaires votés en Comité Syndical le 29/06/23
- ✓ La nécessité de prendre en compte les personnes nées en début d'année (comme pour les enfants)

Proposition

Annuler la précédente grille et la remplacer par la grille suivante

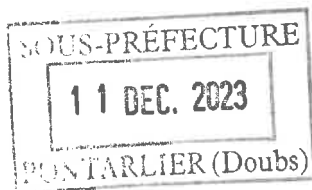
Hiver	2023	2024	ENFANT		JEUNE		ADULTE		SENIOR		GRATUIT Super Senior	
GRATUIT Bout'Chou												
De	2019		De	2008	De	2001	De	1959	De	1940	De	1908
A	2024		A	2018	A	2007	A	2000	A	1958	A	1939

Ce changement permet aux "Super senior" nés en début d'année de profiter de la gratuité

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider le tableau des gratuits proposé ainsi que la grille avec les catégories d'âge.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme



Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8, place Xavier Authier
Philippe ALBY
25500 METABIEF
SIRET 200 051 886 00014

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

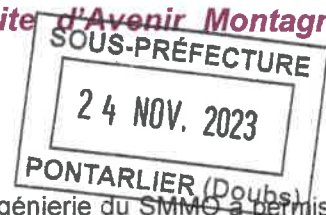
En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Ingénierie de transition et suite d'Avenir Montagnes Ingénierie**



Point d'étape

Créé en 2019 avec la convention TRM (Taxe Remontées Mécaniques), le pôle d'ingénierie du SMMO a permis de conduire une démarche de transition reconnue à l'échelle nationale (cf. rapport de la Chambre Régionale des Comptes et la mise en lumière par l'ANCT) et européenne (cf. rôle du SMMO dans le projet BEYONDSNOW et la mise en lumière par la SUERA).

L'année 2024 sera la dernière année de la convention TRM en cours, avec le versement des dernières contributions :

- De la part des communes de la station : environ 50 000 € servant à financer avec la CIFRE (23 000 €) la fin des travaux de la thèse de Lucie BRELET (jusqu'au 31/08/2025) sur le Massif du Mont d'Or (cf. point 4 du présent rapport)
- De la part du Département : 50 000 € pour contribuer aux accompagnements des porteurs de projets marqueurs de la transition

L'hypothèse d'une prolongation de la convention TRM pour le financement de l'ingénierie du projet « métiers » est explicitée dans un paragraphe précédent.

L'année 2023 marque la fin de la période 2022-2023 du programme Avenir Montagnes Ingénierie (AMI).

En juillet dernier, l'État a fait savoir aux lauréats actuels qu'ils auraient la possibilité de demander une prolongation de programme pour la période 2024-2025. Cette éventualité avait été abordée lors du comité syndical du 29 juin et un accord de principe à la prolongation avait été donné.

Les modalités d'aide de l'Etat pour cette 2^{ème} phase d'AMI changent (l'État aidait à 100 % l'embauche d'un chef de projet à hauteur de 60 000 €/an de charges salariales) :

- 80 % x 60 000 € = 48 000 € en 2024
- 60 % x 60 000 € = 36 000 € en 2025

Total = 84 000 € sur 2024-2025

Par ailleurs, l'ANCT incite à ce que l'ingénierie soutenue lors de cette 2^{ème} phase aille au-delà des enjeux du tourisme en montagne mais traite aussi de sujets enjeux comme l'eau, la forêt, l'agriculture, la mobilité, ...

Extrait du registre des délibérations – 2023

Les co-présidents d'AMI (Président du SMMO, Président du SMIX du Haut-Doubs et Commissaire de Massif) s'accordent à dire que la méthode d'ingénierie relationnelle déployée pour le tourisme et les loisirs aux travaux du MASTERPLAN porte ses fruits et qu'il serait tout à fait opportun d'étendre cette méthode aux domaines de l'eau et de la forêt sur le Haut-Doubs.

Conformément à l'accord de principe du comité syndical du 29 juin dernier, une demande de prolongation a été faite le 15 septembre (délai de rigueur) fondée sur les éléments suivants :

- Finalisation du MASTERPLAN au cours du 1^{er} semestre 2024, servant de base de contractualisation avec les partenaires (suite du Contrat de Station) et permettant de créer un réseau de porteurs de projets marqueurs de la transition que la Cheffe de Projet AMI aurait à animer
- Ouverture sur les sujets de l'eau et de la forêt au cours du second semestre 2024 et mise en œuvre de projets sur ces thèmes au cours de l'année 2025
- Fin 2025, création des conditions et débats pour une pérennisation de cette ingénierie relationnelle au SMIX du Haut-Doubs après 2025
- Coût de l'ingénierie sur 2024-2025 :
 - o Salaires, charges patronales et charges de structures = 160 000 €
 - o Frais de communication et d'animation = 30 000 €

Total = 190 000 €

Compte tenu de l'intensification des enjeux « Haut-Doubs » dans cette prolongation, le SMIX du Haut-Doubs a validé le 13 septembre, le financement de cette 2^{ème} phase à hauteur de 56 000 € pour la période 2024-2025. Une convention serait établie avec le SMMO qui resterait porteur administratif et financier de la 2^{ème} phase AMI (avenant à la convention actuelle).

Le plan de financement prévisionnel de la 2^{ème} phase d'AMI serait donc le suivant :

- État : 84 000 €
- SMMO : 50 000 € (TRM départementale versée en 2024 pour 2024-2025)
- SMIX Haut-Doubs : 56 000 €

Le principe de co-présidence SMMO/SMIX/Etat serait donc conservé.

Claire LEBOISSELIER, actuellement Cheffe de Projet AMI, est volontaire pour occuper ces nouvelles fonctions à compter du 01/01/2024 de Cheffe de Projet Transition Haut-Doubs. Compte tenu de la gouvernance du projet, elle serait placée sous l'autorité directe du Président du SMMO, en lien direct avec le Président du SMIX et la Commissaire de Massif.

Propositions

- Orienter les dernières contributions de la convention TRM en cours de la façon suivante :
 - o TRM communale = financement de la thèse de Lucie BRELET sur le Mont d'Or en lien avec la démarche d'ENS conduite par le Département
 - o TRM départementale = financement de la 2^{ème} phase d'AMI
- Valider le plan de financement de la 2^{ème} phase d'AMI 2024-2025 :

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges	160 000 €	État (AMI)	84 000 €
Communication/animation	30 000 €	SMMO (TRM CD25)	50 000 €
		SMIX Haut-Doubs	56 000 €
TOTAL	190 000 €	TOTAL	190 000 €

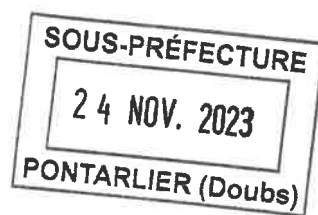
Extrait du registre des délibérations – 2023

- Autoriser le Président du SMMO à signer :
 - L'avenant à la convention AMI avec l'État
 - La convention de partenariat financier avec le SMIX du Haut-Doubs
- Approuver les missions de la 2^{ème} phase d'AMI :
 - Finalisation du MASTERPLAN Tourisme et Loisirs
 - Animation du réseau de porteurs de projets marqueurs de la transition Tourisme et Loisirs
 - Déploiement de l'ingénierie relationnelle dans les domaines de l'eau et de la forêt à l'échelle du Haut-Doubs
- Transformer le poste de Cheffe de Projet AMI en Cheffe de Projet Transition Haut-Doubs à compter du 01/01/2024
- Placer ce poste sous la responsabilité directe du Président du SMMO, en lien direct avec le Président du SMIX et la Commissaire de Massif
- Proposer un contrat de 2 ans à Claire LEBOISSELIER pour exercer de nouvelles fonctions au poste de Cheffe de Projet Transition Haut-Doubs

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme



Le Président du SMMO

Philippe ALPY

Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8 Place Xavier Authier
25370 METABIEF

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEBOSZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Processus de transition interne au SMMO**

- **Point d'étape**

Depuis 2015, la démarche de transition s'appuie sur les femmes et les hommes qui travaillent au SMMO : les compétences et les valeurs sont au cœur des processus.

Après avoir acté fin 2018, le renoncement aux grands travaux de remontées mécaniques et orienté les équipes vers le PPARME, des chantiers importants ont été réalisés (dernière phase de neige de culture sur Piquemiette, TSF Troupézy, luge sur rails, rénovation des massifs béton) et engagés (Pôle Montagne, Bâtiment SuperLongevilles).

En outre, depuis début 2022, la mise en œuvre du PAcT et de son Pilier RH, en particulier de l'Axe 3 « Le SMMO, une entreprise humaine, agile et résiliente » une certaine dynamique s'est installée, impulsée par l'équipe de Direction (CooDir) et relayée l'Équipe d'Encadrement (CooRDÉE).

Il s'est agi jusqu'ici de :

- Renforcer la culture du changement et de l'innovation
- Intégrer l'idée de Transition et de toutes les conséquences stratégiques qu'elle implique
- Harmoniser et renforcer les pratiques managériales
- Ajuster les organisations des services pour commencer à dégager du temps à consacrer aux projets et actions de Transition

Ces premiers objectifs étant atteints, nous pouvons nous appuyer dessus pour construire la prochaine phase

- **Enjeux 2024 - 2027**

La prochaine étape est d'engager l'intégration et la participation à la Transition, à tous les niveaux et sur tous les métiers du SMMO, tout en maintenant la qualité de service et les activités actuelles du SMMO.

Pour cela, l'ensemble des services devront s'organiser pour dégager du temps de participation de chaque salarié, avec l'animation managériale des encadrants, aux travaux de scénarios d'évolution de l'activité dans la perspective d'un potentiel arrêt du ski alpin, dont les critères sont à fixer. Ces travaux visent à aider les salariés à se projeter positivement vers l'avenir en abordant sereinement et avec lucidité les contraintes pour mieux voir les opportunités. Les principes de cette animation managériale sont présentés en annexe 1..

En outre, ce temps dégagé permettra une ouverture de notre organisation sur l'ensemble du territoire, voir au-delà, permettant de renforcer encore la dynamique de Transition mise en œuvre au sein du SMMO et d'augurer des

Extrait du registre des délibérations – 2023

opportunités au-delà du périmètre de la station non seulement pour répondre aux crises actuelles mais aussi pour anticiper les crises futures.

En interne au SMMO, cette mission de pilotage de la démarche de transition sera confiée à Sylvain PHILIPPE, en tant que futur nouveau directeur général.

• **Propositions**

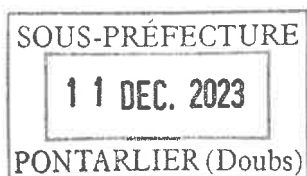
- Acter la mise en œuvre de la suite du Projet 3 de l'Axe 3 du PACT sur la période 2024-2027
- Confier le pilotage au directeur général du SMMO

Décision

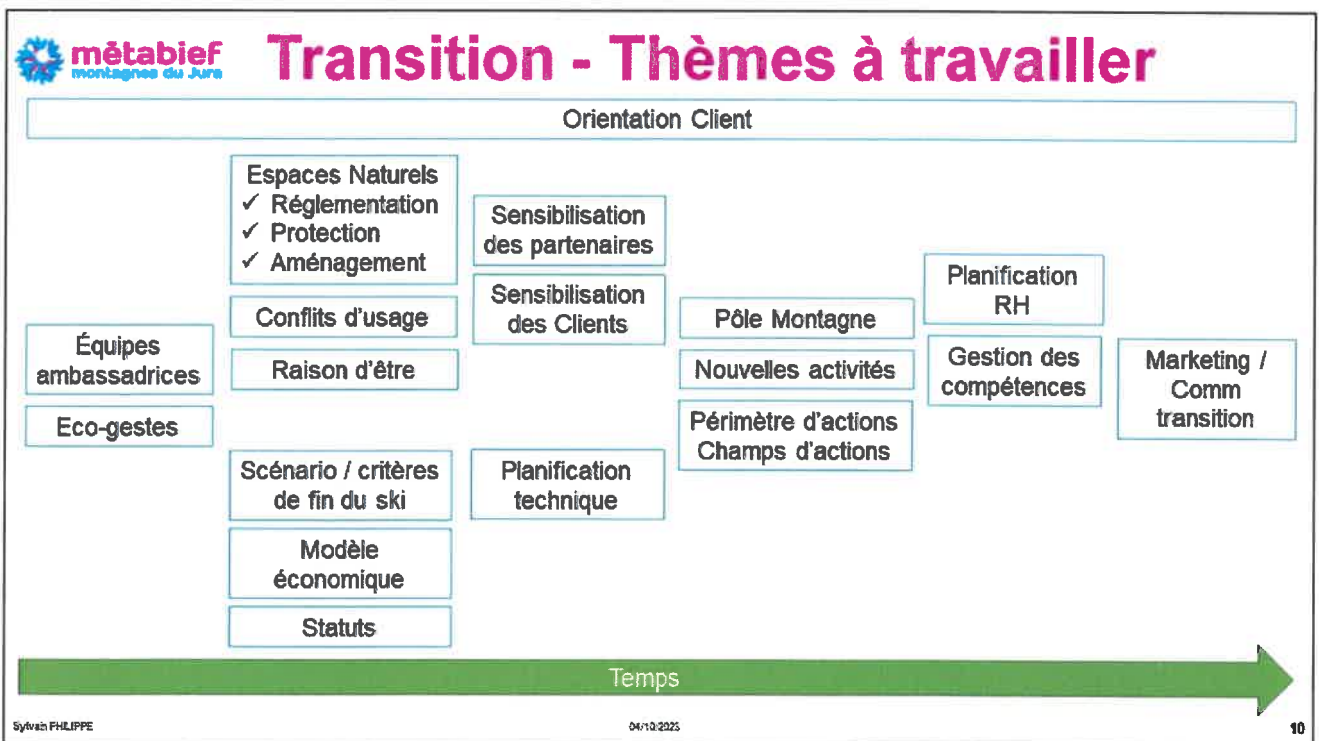
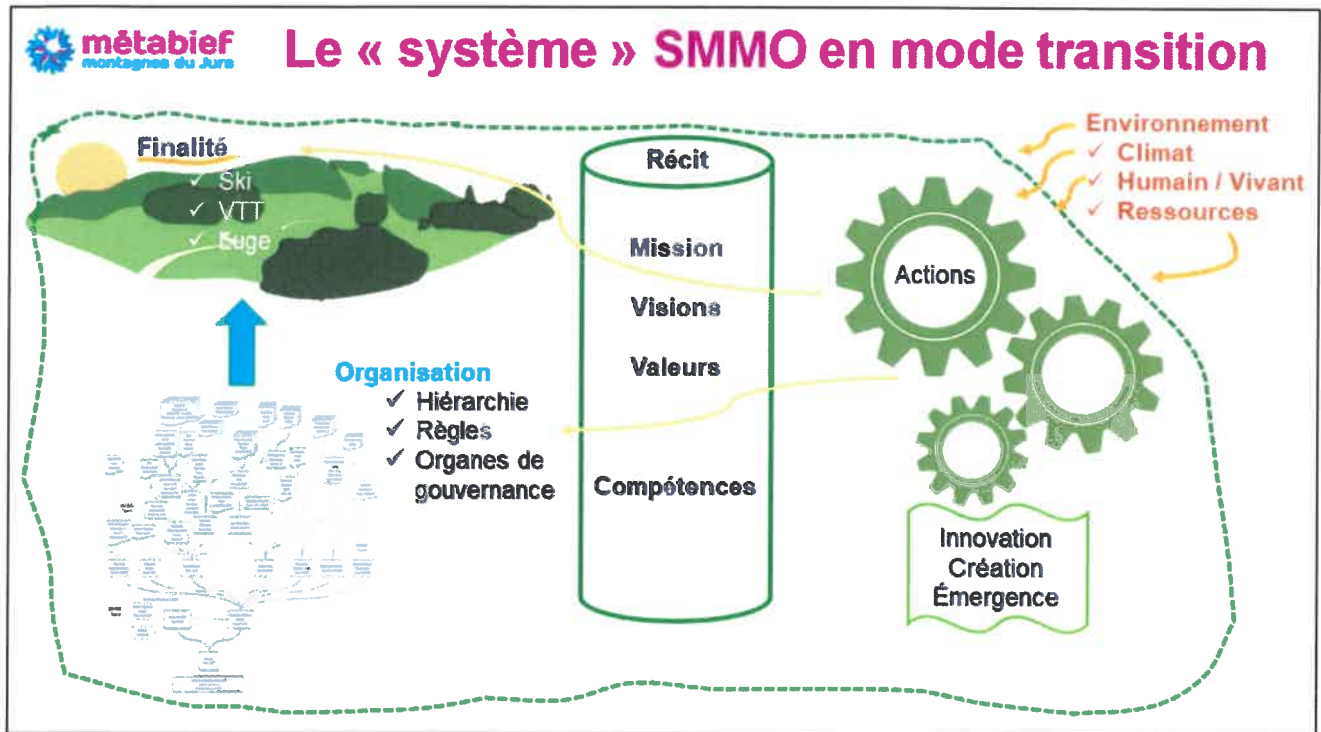
Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8 Place Xavier Aubryer
25370 METABIEF
Philippe ALPY



Annexe 1 – Éléments guide de la démarche de transition interne au SMMO



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEBOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• **Objet de la délibération : Projet « Tiny House »**

Action Logement nous a exposé un projet d'habitats « déplaçables » afin de satisfaire les besoins non pourvus à destination (prioritairement) des jeunes actifs ou alternants, et des saisonniers.

Cette problématique étant très importante pour nos saisonniers, ainsi que pour attirer certains profils sur des métiers en tensions, nous nous sommes intéressés de près à ce projet.

« SACHA » (Société Anonyme de Coordination Habitat et Aménagement du Doubs), une société de coordination entre Habitat 25 et Néolia a été créée pour mutualiser les forces de deux organismes logeurs et améliorer l'efficience.

La présentation du projet se situe en annexe.

• **Considérant**

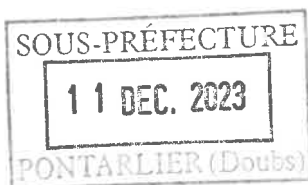
- ✓ L'état d'avancement du projet et la dynamique de celui-ci
- ✓ La problématique de logement pour nos salariés saisonniers

• **Proposition**

- ✓ Acter l'implication du SMMO dans ce projet en tant qu'employeur, à hauteur maximal de
 - De 5 logements
 - Pour une durée d'engagement conventionnel de 3 ans maximum
- ✓ Donner mandat au Directeur Adjoint de signer la convention avec SACHA, au nom du SMMO.

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.



Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8, place Xavier Authier
25370 METABIEF
Philippe ALPY
SIRET 200 051 886 00014

Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• **Objet de la délibération : Projets marqueurs de la transition du tourisme du Haut-Doubs**

• **Point d'étape**

Dans le cadre du MASTERPLAN, plusieurs projets marqueurs de la transition ont été identifiés portés par des maîtres d'ouvrages publics et privés.

Parmi ces projets marqueurs, deux projets peuvent être très aboutis sur les enjeux de l'économie symbiotique et régénérative :

- Un projet d'hébergement pour le golf de Pontarlier : ce projet pourrait être agrémenté d'un projet régénératif pour la ressource en eau et pour éventuellement la production alimentaire en lien avec la zone pontissalienne
- Un projet d'hébergement pour le camping de Levier : ce projet pourrait être agrémenté d'un projet régénératif pour la forêt en lien avec l'industrie du bois du secteur de Levier

Pour accompagner ces projets, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est nécessaire. Une mission a été dimensionnée par Synergies & Développements (coût = 28 880 € HT).

Comme pour les actions innovantes précédemment menées par le Pôle d'ingénierie, il est proposé de faire porter la maîtrise d'ouvrage de l'AMO par le SMMO et de co-financer avec le produit de la TRM.

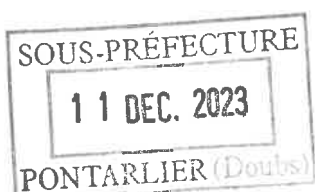
Le budget TRM disponible jusqu'au 31/12/2023 est de 10 000 €.

Le financement de cette AMO pourrait être réalisé de 80 à 100 % par le FNADT-Massif.

Le niveau de co-financement par le SMMO serait au maximum de 20 %, soit 5 760 € HT.

• **Propositions**

- Acter le portage de l'AMO « projets régénératifs golf/camping » d'un montant de 28 800 € HT
- Adopter le plan de financement prévisionnel :
 - FNADT-Massif : entre 80 % (23 040 €) et 100 % (28 800 €)
 - SMMO : entre 0 et 20 % (5 760 €)



Extrait du registre des délibérations – 2023

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO
Syndicat Mixte du Mont d'Or
8 Place de la Patrie
25370 METABIEF

Philippe ALPY



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEBOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

- **Objet de la délibération : Tarifs prestations de services**

- **Considérant**

- ✓ L'augmentation de toutes les charges

- **Propositions**

Appliquer la grille de prestations de service suivante à partir du 1/11/2023 :

Syndicat Mixte du Mont d'Or

Station de Métabief - Ingénierie Touristique - Stade Nordique de Chaux-Neuve

Extrait du registre des délibérations – 2023

Validation au Comité Syndical du SMMO du 13/10/2023					PROJET					Anciens tarifs				
Désignation	Prix H.T.	Unité	Tx. TVA	Prix TTC	Variation	Prix H.T.	Unité	Tx. TVA	Prix TTC					
Ressources Humaines (toutes heures commencées est comptabilisée)														
Personnel d'exploitation, vente et administratif	41,67 €	Heure	20%	50,00 €	11,11%	37,50 €	Heure	20%	45,00 €					
Secouriste (avec matériels de secours)	58,33 €	Heure	20%	70,00 €	29,63%	45,00 €	Heure	20%	54,00 €					
Technicien avec outils (RM, VL, Engins, Chaudronnier)	66,67 €	Heure	20%	80,00 €	8,11%	61,67 €	Heure	20%	74,00 €					
Personnel encadrant	95,83 €	Heure	20%	115,00 €	7,48%	89,17 €	Heure	20%	107,00 €					
Expert	129,17 €	Heure	20%	155,00 €	8,39%	119,17 €	Heure	20%	143,00 €					
Expert AMO Pôle Ingénierie	850,00 €	Journée	20%	1 020,00 €	6,25%	800,00 €	Journée	20%	960,00 €					
Animateur Environnement	100,00 €	1/2 journée	20%	120,00 €	9,09%	91,67 €	1/2 journée	20%	110,00 €					
Déplacement	1,25 €	Km	20%	1,50 €	15,38%	1,08 €	Km	20%	1,30 €					
Travail de nuit (de 21h à 6h)		Majoration de 100%					Majoration de 100%							
Secours sur piste et évacuation jusqu'au poste de secours														
Zones front de neige et accompagnements	45,83 €	Forfait	20%	55,00 €	7,84%	42,50 €	Forfait	20%	51,00 €					
Zone rapprochées	170,83 €	Forfait	20%	205,00 €	6,22%	160,83 €	Forfait	20%	193,00 €					
Zone éloignée	304,17 €	Forfait	20%	365,00 €	5,80%	287,50 €	Forfait	20%	345,00 €					
Zone hors-pistes	587,50 €	Forfait	20%	705,00 €	4,44%	562,50 €	Forfait	20%	675,00 €					
Véhicules & Engins avec Chauffeur														
Tracteur multi-fonctions + chauffeur (Débroussaillage, déneigement, etc.)	108,33 €	Heure	20%	130,00 €	8,33%	100,00 €	Heure	20%	120,00 €					
Débrousailluse portative avec personnel	60,00 €	Heure	20%	72,00 €	9,09%	55,00 €	Heure	20%	66,00 €					
Motoneige + conducteur	75,00 €	Heure	20%	90,00 €	9,76%	68,33 €	Heure	20%	82,00 €					
Traxter + conducteur	80,83 €	Heure	20%	97,00 €	8,99%	74,17 €	Heure	20%	89,00 €					
Engin de damage + chauffeur	190,00 €	Heure	20%	228,00 €	10,14%	172,50 €	Heure	20%	207,00 €					
Engin de damage treuil + chauffeur	400,00 €	Heure	20%	480,00 €	8,60%	368,33 €	Heure	20%	442,00 €					
Véhicule pick-up 4x4 + chauffeur	75,00 €	Heure	20%	90,00 €	9,76%	68,33 €	Heure	20%	82,00 €					
Mini-pelle + conducteur	104,17 €	Heure	20%	125,00 €	9,65%	95,00 €	Heure	20%	114,00 €					
Élévateur télescopique + conducteur	104,17 €	Heure	20%	125,00 €	9,65%	95,00 €	Heure	20%	114,00 €					
Remontées mécaniques avec personnels														
Télesiège débrayable	345,45 €	Heure	10%	380,00 €	8,88%	317,27 €	Heure	20%	380,73 €					
Télesiège à pinces fixes	263,64 €	Heure	10%	290,00 €	9,43%	240,91 €	Heure	20%	289,09 €					
Téleski	95,45 €	Heure	10%	105,00 €	10,53%	86,36 €	Heure	20%	103,64 €					
Téleski en nocturne (éclairage inclus)	118,18 €	Heure	10%	130,00 €	8,33%	109,09 €	Heure	20%	130,91 €					
Eau et Neige de culture														
Production neige de culture (au m3 d'eau consommée)	1,50 €	m³	20%	1,80 €	36,36%	1,10 €	m³	20%	1,32 €					
Location de matériels														
Matelas (dimensions 2x1m)	11,67 €	Pièce / Jour	20%	14,00 €	12,00%	10,42 €	Pièce / Jour	20%	12,50 €					
Radios portatives configurées sur nos canaux et utilisation de nos relais radio	11,67 €	Pièce / Jour	20%	14,00 €	12,00%	10,42 €	Pièce / Jour	20%	12,50 €					
Coffret électrique de chantier (avec installation et raccordement)	58,33 €	Pièce / Jour	20%	70,00 €	11,11%	52,50 €	Pièce / Jour	20%	63,00 €					
Tapis caoutchouc (dimensions 1mx1,5m)	11,67 €	Pièce / Jour	20%	14,00 €	12,00%	10,42 €	Pièce / Jour	20%	12,50 €					
Barrières bois	11,67 €	Pièce / Jour	20%	14,00 €	12,00%	10,42 €	Pièce / Jour	20%	12,50 €					
Vitabri 3mx3m	35,00 €	Jour	20%	42,00 €	10,53%	31,67 €	Jour	20%	38,00 €					
Simulateur de saut à ski	112,50 €	Jour	20%	135,00 €	8,00%	104,17 €	Jour	20%	125,00 €					
Matériel non-rendus ou hors fonction		facturé au prix d'achat					facturé au prix d'achat							
Location de locaux														
Salle de réunion bâtiment administratif (avec wi-fi dédié)	116,67 €	Jour	20%	140,00 €	12,00%	104,17 €	Jour	20%	125,00 €					
Locaux d'accueil et de vente	116,67 €	Jour	20%	140,00 €	12,00%	104,17 €	Jour	20%	125,00 €					
Poste de secours	116,67 €	Jour	20%	140,00 €	12,00%	104,17 €	Jour	20%	125,00 €					

Extrait du registre des délibérations – 2023

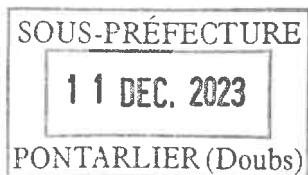
Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider la proposition de la grille des prestations de service.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO

Syndicat Mixte du Mont-d'Or
8, place Xavier Authier
Philippe ALPY
25370 MÉTABIEF
SIRET 200 051 886 00014



Extrait du registre des délibérations – 2023

Séance du 13 Octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize Octobre à dix heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Mont d'Or, régulièrement convoqué le six Octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni sous la Présidence de **Philippe ALPY**,

En exercice	13
Quorum	5 à titre dérogatoire, normalement 7
Présents	8
Représentés	1
Votants	9

Étaient présents : Philippe ALPY, Xavier BOIREAU, François GUY, Gérard DEQUE, Claude JACQUEMIN-VERGUET, Raphael KRUCIEN, Thierry MAIRE-DU-POSET et Géraldine TISSOT-TRULLARD.

Étaient absents excusés : Claude DALLAVALLE qui a donné pouvoir à Raphael KRUCIEN, Michel MOREL, Florence ROGEOZ, Romuald VIVOT et Jean-Marie SAILLARD.

Secrétaire de séance : Mme Géraldine TISSOT-TRULLARD

• **Objet de la délibération : Transition sur le Massif du Mont d'Or**

• **Point d'étape**

Depuis 2015, le SMMO s'implique dans la préservation et la valorisation du Massif du Mont d'Or. Il a exercé la compétence « ENS » entre le 01/07/2015 et le 31/12/2019 puis a laissé le relai au Département. Ce dernier a relancé la démarche en 2022 avec une étude préfigurant le plan de gestion. Au printemps 2023, le Département a consulté, avec la présence de Lucie BRELET et de la Fédération des Chasseurs du Doubs (FDC25), les communes du massif et la CCLMHD sur l'opportunité de relancer la démarche « ENS Mont d'Or ». Un point doit être fait en cet automne par le Département

Par ailleurs, le SMMO avait adopté dans le PAcT un projet de valorisation touristique qui a été abandonné en novembre 2022 afin de prioriser les investissements énergétiquement efficaces pour faire face à la crise énergétique. Un nouveau projet de valorisation est donc à imaginer sous le pilotage du Département avec les communes du massif et la CCLMHD.

Le SMMO continue donc d'être présent dans la démarche ENS au travers de la thèse en psychologie sociale et environnementale conduite à l'école doctorale du laboratoire CHROME de l'Université de Nîmes et avec l'appui scientifique de la FDC25.

Cette thèse (qui se termine le 31/12/2025) est financée par :

- La TRM communale (le dernier versement 2024 de 50 000 €)
- La convention CIFRE (versements à percevoir) sur 2024-2025 = 23 000 €)

Cette démarche innovante de recherche-action a été initiée par le SMMO et la FDC25 au printemps 2021 suite à l'hiver Covid qui a suscité de nombreuses questions sur l'intégration des activités de pleine nature sur le massif.

La méthode a depuis été dupliquée par la FDC25 sur la problématique du loup et un travail de Master 2 du laboratoire CHROME a été encadré cette année par la FDC25 en lien avec les services de l'Etat.

La FDC25 souhaite s'impliquer davantage dans ce projet et le SMMO pourrait bénéficier de cette implication pour :

- Permettre aux opérateurs OUTDOOR de la station de développer des produits compatibles avec la préservation du massif et aux pratiquants d'exercer leurs activités dans ce même esprit
- Participer au projet ENS, et intégrer les activités OUTDOOR dans la gestion du massif tout en valorisant le site de façon attractive pour en faire un produit touristique en soi

La FDC25 s'impliquerait alors sur les points suivants :

- Co-direction scientifique de la thèse en lien avec le SMMO (réfèrent : Olivier ERARD jusqu'au 31/03/2024 puis Claire LEBOISSELIER ensuite) et le laboratoire CHROME
- Promotion et déploiement de la méthode (à l'image de l'action sur le loup) pour d'autres sites naturels dans le département

Extrait du registre des délibérations – 2023

- Propositions de modalités de gestion et de valorisation pour l'ENS du Mont d'Or dans la gouvernance du projet pilotée par le Département

• Propositions

- Acter le financement de la thèse de Lucie BRELET pour la période 2024-2025 (fin au 31/08/2025)
 - TRM communale versée en 2024 = 50 000 €
 - CIFRE versée en 2024 et 2025 = 23 000 €
- Valider l'encadrement de Lucie BRELET au sein du SMMO par Olivier ERARD jusqu'au 31/12/2023 puis par Claire LEBOISSELIER dans le cadre de ses nouvelles fonctions
- Valider le contenu des missions de la FDC25 dans le cadre d'une convention de partenariat :
 - Co-direction scientifique de la thèse
 - Promotion et déploiement de la méthode
 - Contribution au projet d'ENS du Mont d'Or en lien avec le Département
- Autoriser le Président du SMMO à signer la convention avec la FDC25

Décision

Sur proposition du Président, le comité syndical décide à l'unanimité de valider l'intégralité des propositions ci-dessus.

Fait et délibéré à METABIEF, le 13 Octobre 2023
Pour extrait conforme

Le Président du SMMO

Syndicat Mixte du Mont d'Or
à Métabief
Philippe ALPY

